

RÉPUBLIQUE DU NIGER  
RÉGION DE DOSSO  
DÉPARTEMENT DE BOBOYE  
COMMUNE RURALE DE FAKARA

**PROCÈS VERBAL DE SESSION**

L'an deux mille vingt-trois et les Lundi 11 et Mardi 12 Septembre, suite à la convocation en date du 1er Septembre, s'est tenue la deuxième session ordinaire du conseil Municipal au titre de l'année 2023 sous la présidence de Monsieur SAIDOU ADAMOU, président dudit conseil dans la salle de réunion de la mairie à partir de 9heures précises.

**ETAIENT PRESENTS**

**Membres élu**

1. M. SAIDOU ADAMOU (Président du conseil)
2. M. CHAIBOU ADAMOU (Adjoint au Maire)
3. M. ABASSA ABDOU (Conseiller)
4. M. OUMAROU MOUNKAILA (Conseiller)
5. M. HAMA TAHIROU (Conseiller)
6. Mme KADI HAMADOU (Conseillère)
7. M. ALI HAMA (Conseiller)
8. Mme MOUHAZATOU SEYDOU (Conseillère)
9. M. MOUSTAPHA HIMA (Conseiller)
10. Mme ZEINABOU TAFFA (Conseillère)
11. M. HAMADOU MAROU(Conseiller)

**Membres élus ayant donné Mandat:**

Néant.

Etait également présent :

M. Boubacar Dioffo ( Représentant du chef de canton)

Étaient également présents :

1. M. HABIBOULAYE ABDOURAZAKOU (SG)
- 2.M. SOURADJI ABDOU (SM)

(Voir liste en annexe)

Le secrétaire de séance est assuré par Mr HABIBOULAYE ABDOURAZAKOU Secrétaire général de la commune.

Le projet d'ordre du jour a été adopté à l'unanimité. L'ordre du jour ainsi amendé et adopté comporte les points suivants :

- 1° Adoption du procès-verbal de la session précédente ;
- 2° Situation de la campagne agricole ;
- 3° Compte rendu des activités du Maire et ses collaborateurs dans l'intersession ;
- 4° Divers.

Après vérification du quorum par le rapporteur, le président du conseil a procédé l'ouverture des travaux par la (FATIHA) dite pour la circonstance.

Dans son discours d'ouverture, le président du conseil a souhaité la bienvenue à tous les participants.

Il a demandé au rapporteur de faire la lecture de l'ordre du jour et au conseil des observations par rapport à l'ordre du jour.

Aucune remarque n'a été faite et ordre du jour est ainsi adopté.

#### I Examen et adoption du procès verbal de la session précédente

Après la lecture du procès-verbal de la session précédente par le secrétaire général, le conseil a adopté à l'unanimité le procès-Verbal de ladite session.

#### II Situation de la campagne agricole

A ce niveau, le président du conseil a demandé aux participants de faire une analyse de la situation.

A l'issue des débats, il ressort que la saison a connu un certain nombre de problèmes qui ont entravé le développement du cycle normal mil :

- des retards des semis qui ont été repris en plusieurs fois ;
- des petites périodes de sécheresse allant jusqu'à deux semaines,

Face aux effets néfastes de cette situation, Le conseil recommande :

- La promotion des cultures de contre -saison
- Construction et équipements des banques d'intrants agricoles (BIA)
- Appui des producteurs en semences améliorés afin de faire face aux aléas climatiques tels que : les sécheresses, les retards des semis,
- La vente à prix modéré des céréales et la distribution gratuite ciblée ....

18h 00mn Fin de la première journée.

La deuxième journée.

9h 00mn, la reprise des travaux :

Début de la deuxième journée, commence par la lecture de rapport de la première journée avant d'entamer la seconde journée.

Après la lecture, aucune remarque n'a été faite, les travaux de la première journée est ainsi adopté.

### III Compte rendu des activités du Maire et ses collaborateurs dans l'intersession

Troisième point relatif aux activités du Maire ainsi que celles de ses collaborateurs dans le cadre de la gestion :

Dans son exposé, le président du conseil a informé le conseil des différentes activités qui ont lieu pendant la période de l'intersession dont entre autres :

- la campagne de sensibilisation sur le conflit homme/girafe dans l'aire Girafe,
- l'appui de l'État et des partenaires pendant la période de soudure à travers la vente à prix modéré des céréales, d aliment a bétail, la distribution gratuite ciblée et distribution des semences.
- Le financement par la Cellule de Crise Alimentaire (CCA) du traitement de vingt hectares de terres dégradées au profit des populations de la commune ....

### IV Divers

En divers, le phénomène du trafic du Carburant et des produits prohibés et la situation sécuritaire étaient au centre des débats.

Les participants ont tous reconnu la nécessité et l'urgence de stopper le phénomène de trafic, qui alimente l'insécurité.

Après avoir décrit le contexte de la situation ; le maire a demandé la collaboration de la population de la commune afin d'enrayer ce fléau.

Pour ce faire, il a été demandé aux élus, aux leaders religieux et chefs de village de s'engager pleinement dans la sensibilisation de la population et de dénoncer toute personne impliquée dans le trafic de carburant et produits prohibés.

Avant de clôturer la session le conseil a largement salué et encourager les participants pour la qualité du travail abattu ainsi que pour leur disponibilité.

Il leur a ensuite souhaité un bon retour dans leur famille respective.

L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil a levé la séance.

Le rapporteur

Le président du conseil

**HABIBOULAYE ABDOURAZAKOU**

**SAIDOU ADAMOU**